

## Dates à bloquer phase 1 (17.08-17.10.2024)

Chères et chers arbitres, chers délégués, chers observateurs et encadrants

### Les tâches suivantes doivent encore être accomplies

#### En résumé, jusqu'au :

<i>maintenant</i>	<i>Si joueur : indiquer votre équipe pour voir vos matchs dans le VAT</i>
19.07.2024	Si autre fonctionnaire : indiquer vos relations personnelles
<b>19.07.2024</b>	<b>Bloquer les dates indisponibles (+ vos matchs) phase 1</b>
01.08.2024	Nombre d'engagements souhaités
15.08.2024	Attribution de tous les matchs de la phase 1
15.08.2024	Modifications des dates bloquées à nouveau possible
26.08.2024	Appartenance du club

#### **Bloquer les dates auxquelles vous êtes indisponibles durant la phase 1 (17.08.-17.10.2024)**

Les dates du championnat de la nouvelle saison 2024/25 sont définitif (jusqu'à fin 2024). L'équipe d'attribution des matchs s'est fixée comme objectif d'attribuer tous les matchs de la première phase jusqu'au 15 août 2024. Mais pour y parvenir, c'est d'abord à vous de devenir actifs !

Nous vous prions de remplir le VAT et d'y indiquer vos dates bloquées (jours de semaine et de week-end) d'ici **le 19 juillet 2024**. En [cliquant sur ce lien](#), vous trouverez le mode d'emploi pour vous connecter sur le VAT et gérer vos disponibilités.

#### **Annoncer des dates bloquées plus tard**

Dès le 20 juillet, nous bloquerons le module dans le VAT, aucun changement ne pourra être effectué jusqu'au 15 août ; ceci est nécessaire pour gérer l'attribution des matchs. *Si durant cette phase, vous souhaitez annoncer des dates supplémentaires, veuillez les indiquer par mail à [susi.erni@handball.ch](mailto:susi.erni@handball.ch)*. Dès le 15 août, le module sera à nouveau disponible. N'oubliez pas que le service d'attribution peut vous engager pour un match à tout moment en dehors de vos dates bloquées.

#### **Si je suis joueur, encadrant, fonctionnaire**

Si vous faites partie d'une équipe en tant que joueur, veuillez en informer [susi.erni@handball.ch](mailto:susi.erni@handball.ch) (club et ligue), elle ajoutera le calendrier de votre équipe dans le VAT. N'oubliez pas de bloquer également toutes les dates durant lesquelles vous êtes engagés comme joueur, encadrant ou fonctionnaire (couleur bleu). Les services d'attribution n'ont pas accès aux dates en bleu et ne peuvent donc pas en tenir compte. Les dates doivent être bloquées en **rouge** – très **IMPORTANT**.

#### **Quelles équipes ne devrais-je pas siffler, superviser, observer?**

La plupart du temps, les services d'attribution ne savent pas dans quelle équipe joue votre copain/copine // mari/épouse ou enfant. Tenez aussi compte de vos autres relations (par ex. entraîneur assistant, responsable technique, fonctionnaire d'un club, sponsor, etc.) pour éviter des conflits d'intérêts lors d'un match d'un club ou d'une équipe. Il est de votre devoir d'annoncer ce genre de relations, idéalement AVANT la phase d'attribution, mais au plus tard lorsque vous vous apercevez qu'un tel match vous a été attribué. Il y aura suffisamment de matchs à siffler, aidez-nous donc à garantir que votre neutralité soit perçue telle quelle par tous les acteurs.

**Indiquer le nombre d'engagements souhaités**

Dès aujourd'hui, vous pouvez enregistrer le nombre d'engagements souhaités durant la saison 24/25 (entre 10 et 99 matchs). Merci de l'indiquer jusqu'au 1er août, module «Calendrier des fonctionnaires de match».

**Contrôler l'appartenance au club**

Vous pouvez indiquer à [susi.erni@handball.ch](mailto:susi.erni@handball.ch) jusqu'au 26.08.2024 si vous avez changé ou souhaitez changer de club – par la suite, l'appartenance sera définitive pour la saison 24/25 (plus de modification possible).

Vous avez effectué toutes les tâches ci-dessus ? Alors nous vous remercions chaleureusement de votre engagement et vous souhaitons de belles vacances d'été ! On se réjouit de lancer la nouvelle saison avec vous dès le mois d'août !

Salutations sportives  
Susi Erni  
au nom de la section Arbitres